

3^e Forum africain pour la resilience

Fragilité, Migration et Résilience

**Banque africaine de développement – Siège social (HQ) et Immeuble CCIA - ABIDJAN
4 - 6 Mars 2019**

Jour 1: Lundi 04 mars 2019

16.00-17.00: CEREMONIE D'OUVERTURE

Lieu : Siège BAD (HQ), Auditorium Babacar Ndiaye

Modérateur: Dr Seidik Abba, Journaliste-Ecrivain

Discours:

- **M. Ally Coulibaly**, ministre ivoirien de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur
- **M. Ashraf El Nour**, Directeur du bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) auprès des Nations Unies à New York.
- **M. Charles O. Boamah**, vice-président principal du Groupe de la Banque africaine de développement

La troisième édition du Forum africain pour la résilience vise à examiner les moyens les plus efficaces de relever les défis posés par les mouvements de population et de renforcer la résilience dans les pays membres régionaux de la Banque africaine de développement concernés par ce phénomène. Le thème de cette troisième édition du Forum est : "Fragilité, Migration et Résilience".

L'Afrique est le continent le plus jeune : 40% de la population africaine est âgée de moins de 15 ans, tandis que 20 % de la population est composée de jeunes de 15 à 24 ans. Le nombre de jeunes en Afrique devrait doubler pour atteindre plus de 830 millions d'ici à 2050. Si elle est correctement exploitée, cette augmentation de la population en âge de travailler pourrait soutenir une productivité accrue et une croissance économique plus forte et plus inclusive sur l'ensemble du continent.

Cependant, pour les pays africains cette évolution démographique représente à la fois une opportunité et une menace : elle pourrait stimuler la production, la consommation et créer un cercle vertueux de croissance et de prospérité. Elle pourrait aussi être la source d'une " explosion de la jeunesse " ingérable qui entraînerait des troubles sociaux, l'exclusion, des migrations " illégales " et un comportement antisocial. En fonction de la manière dont les Etats africains géreront les possibilités offertes par cette importante population de jeunes, celle-ci peut être un atout ou une menace. Par ailleurs, les pays africains sont désireux d'atteindre le bon niveau de développement humain, avec une intégration régionale efficace et des partenariats avec les pays européens pour parvenir à une croissance soutenue afin de lutter contre la pauvreté, les migrations irrégulières et le chômage, en particulier chez les jeunes.

17.00-18.00: Conversation sur les perspectives de la migration africaine

Lieu: Siège BAD (HQ), Auditorium Babacar Ndiaye

Modératrice : Denise Epoté, TV5 Monde

Discours:

- **Mme Cynthia Samuel-Olonjuwon**, Directrice générale adjointe et directrice régionale pour l'Afrique de l'Organisation internationale du Travail (OIT)
- **M. Richard Danziger**, Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, OIM

A priori, la migration est à la fois une cause et une conséquence de la fragilité. Par exemple, les citoyens émigrent en raison de pressions climatiques telles que la sécheresse et la famine. Ce faisant, ils finissent par exercer une pression indue sur les institutions et les infrastructures de leurs communautés d'accueil. La migration en Afrique subsaharienne comprend les migrations internationales, internes et les déplacements.

On pense généralement que les Africains quittent le continent en masse – risquant leur vie pour un environnement paradisiaque en Europe et en Amérique –, mais c'est une vision inexacte, totalement éloignée de la réalité. En effet, la migration africaine s'effectue principalement à l'intérieur du continent. En 2017, 19 millions de migrants se seraient déplacés à l'intérieur de l'Afrique tandis que 17 millions d'Africains auraient quitté le continent. En outre, 5,5 millions de personnes ont choisi l'Afrique comme destination.

Lors d'une séance de conversations à bâtons rompus, les directeurs d'institutions et les directeurs en charge des questions migratoires des pays africains de départ, de transit et de destination vont débattre de tous les aspects liés à la migration africaine.

<ul style="list-style-type: none"> • Dr Sibry Tapsoba, Directeur du Bureau de coordination des États en transition (RDTS), BAD • M. Ibrahim Malangoni, Directeur general de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés, Niger • M. Issiaka Konate, Directeur général des Ivoiriens de l'extérieur 	
18:00-18:30: VOIX DES MIGRANTS	
18:30-19:00: PHOTO DE GROUPE et COCKTAIL	
Jour 2: Mardi 05 mars 2019 9.00-10.30 PLENIERE 1	
<p>Thème : Revisiter la fragilité : Qu'est-ce qui a changé ?</p> <p>Lieu: Auditorium du CCIA</p> <p>Modérateur: Christian Éboulé, Journaliste-Ecrivain</p> <p>Panélistes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Hugh Macleman, Conseiller politique et Chef du Secrétariat de l'INCAF, Direction de la coopération pour le développement des crises et des fragilités, OCDE-INCAF • Dr Sibry Tapsoba, Directeur du Bureau de coordination des États en transition (RDTS), BAD • Dr Eric Mabushi, Coordinateur régional IFC Fragile and Conflict Situations- FCS, Afrique de l'Ouest • M. Amara Konneh, Conseiller, Fragilité, Conflit et Violence (FCV), Banque mondiale • M. Jonathan Papoulidis, Conseiller exécutif pour les États fragiles, World Vision 	<p>La fragilité n'est pas uniformément répartie géographiquement. Bien que tous les pays et toutes les villes soient vulnérables, la fragilité se concentre essentiellement dans les pays, les municipalités et les quartiers à revenu faible ou moyen. Des chiffres en apportent la preuve : plus de 72 % de personnes en situation d'extrême pauvreté vivent dans des contextes de fragilité. Si la tendance actuelle se poursuit, plus de 80 % de groupes les plus pauvres du monde vivront dans ces situations de fragilité d'ici à 2030. La population actuelle de l'Afrique est de 1,2 milliard d'habitants et elle devrait presque doubler d'ici à 2045, ce qui signifie qu'environ 20 % de la population mondiale totale pourrait vivre sur le continent. L'enjeu est de taille, car la fragilité freine déjà le développement du continent. L'Afrique compte plus d'États touchés par cette condition que les autres régions du monde.</p> <p>La Banque africaine de développement définit la fragilité comme une condition d'un risque élevé de faillite institutionnelle, d'effondrement social ou de conflit violent. La fragilité est un déséquilibre entre les tensions et les défis (internes et externes) auxquels sont confrontés l'État et la société et leur capacité à y faire face. La fragilité s'exprime, par exemple, par un conflit ou une défaillance de l'Etat à assumer ses fonctions régaliennes. Considérer la fragilité comme une condition et non comme une catégorie de pays, c'est reconnaître qu'elle peut affecter des pays, des régions ou des zones spécifiques à l'intérieur d'un même pays. Elle peut également attaquer des pays à revenu intermédiaire comme des Etats à faible revenu.</p> <p>Il n'existe pas de "boîte à outils" prédéfinie pour traiter les diverses causes de fragilité qui touchent tous les pays à des degrés divers. Les facteurs de fragilité comprennent les dimensions économiques, sociales, politiques et environnementales, mais trop souvent, les exigences d'inclusion et d'équité motivent ces facteurs.</p> <p>La fragilité constitue donc un obstacle majeur au progrès national et aux efforts mondiaux pour atteindre les objectifs du développement durable. Elle doit être comprise dans toutes ses ramifications. C'est l'enjeu de cette session.</p>
10.30-10.45: PAUSE CAFÉ	

10.45-12.00 PLENIERE 2

Thème : Questions migratoires liées à la fragilité

Lieu : Auditorium du CCIA

Modérateur: Eric Manirakiza, Voix de l'Amérique

Panélistes:

- **Mme Cynthia Samuel-Olonjuwon,** Directrice générale adjointe et directrice régionale pour l'Afrique de l'Organisation internationale du Travail (OIT)
- **M. Ashraf El Nour,** Directeur, OIM New York
- **Mme Odile Robert,** Cheffe adjointe, Programme global migration et développement, Direction du développement et de la coopération, Département fédéral des affaires étrangères suisse
- **Dr Ayman Zohry,** Démographe et expert en études sur la migration

Selon International Migration in Africa, le phénomène de " fuite des cerveaux ", publié par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a eu un impact sérieux sur le développement de l'Afrique. Ainsi, plus de la moitié des migrants africains hautement qualifiés vit actuellement aux États-Unis, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France, au Canada, en Australie et en Espagne.

Le chômage et l'aggravation de la pauvreté ont contraint les habitants des pays en voie de développement à chercher du travail ou à rechercher la stabilité ailleurs, tandis que les pays développés ont augmenté leur demande de main-d'œuvre. La migration humaine, ou le mouvement de personnes d'un endroit à un autre avec l'intention de s'installer, de façon permanente ou temporaire, dans un nouvel endroit est un sujet important qui suscite beaucoup d'attention au niveau mondial et qui touche différents aspects de notre vie quotidienne : social, économique et sécuritaire. Bien que la migration, économique ou autre, ne soit pas un phénomène nouveau, elle présente le risque de perturber la vie des hommes . Elle peut même mettre à rude épreuve les capacités des pays à gérer les flux, créant de nouveaux défis, notamment une montée des sentiments nationalistes dans les pays d'accueil et de transit.

Les migrations humaines peuvent être bénéfiques pour les pays de destination et les pays de départ ainsi que pour les migrants eux-mêmes. En Afrique, en Europe, en Amérique et ailleurs dans le monde, la gestion des mouvements humains est au cœur des débats. Répondre aux défis anciens et nouveaux de la circulation des personnes est donc un élément essentiel pour atténuer leurs vulnérabilités.

L'Afrique est souvent décrite dans les médias comme le continent de l'exode massif. Les reportages, souvent sensationnels voire caricaturaux sur les migrants africains, ont alimenté la crainte d'un soi-disant " déluge " de migrants sur les côtes européennes. Ces images ont, à juste titre, attiré notre attention collective sur les graves violations des droits de l'homme et mis en lumière les situations dangereuses auxquelles les migrants peuvent être confrontés lorsqu'ils entreprennent une migration irrégulière. A force d'être diffusées, il y a un risque que ces images soient considérées comme la norme. Un examen plus équilibré des migrations africaines est une priorité urgente. Contrairement à ce que laisse penser la couverture médiatique, la majorité des Africains ne quitte pas le continent. Ils se déplacent en grande partie vers les pays voisins ou de la sous-région.

L'accès à l'emploi et aux moyens de subsistance est apparu comme un lien entre l'action humanitaire et la coopération au développement. En 2016, les membres de l'OIT ont adopté un ensemble complet de **Principes directeurs sur l'accès des réfugiés et autres personnes déplacées de force au marché du travail** afin d'aider les membres et les autres partenaires nationaux et internationaux à formuler des réponses durables à ces mouvements sur le marché du travail et les moyens de subsistance.

En outre, une nouvelle norme fondamentale, la recommandation (n ° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017, a été adoptée. Elle fournit un cadre normatif unique axé sur les mesures prises dans le monde du travail pour prévenir et faire face aux catastrophes dévastatrices. effets des conflits et des catastrophes sur les économies et les sociétés, en accordant une attention particulière aux groupes de population vulnérables, tels que les enfants, les jeunes, les femmes et les personnes déplacées.

En ce qui concerne la réponse des réfugiés au niveau politique mondial, l'OIT a étroitement collaboré en 2017 et 2018 à l'élaboration du Pacte mondial pour les réfugiés (GCR) ainsi qu'à l'élaboration et au déploiement du cadre global de réponse pour les réfugiés (CRRF). Dans le contexte de cet environnement favorable qui évolue rapidement, l'OIT et le HCR ont renouvelé leur engagement commun de soutenir l'accès des réfugiés à un travail décent et à des solutions globales durables par le biais d'un plan d'action opérationnel commun concret et complet visant à maximiser les avantages combinés. atouts institutionnels.

12.00-13.30: DÉJEUNER - CCIA

13.30-15.00 SESSIONS PARALLELES

<p>PBS 2.1: Gouvernance des migrations de main-d'œuvre pour un travail décent en Afrique, organisé par l'OIT</p> <p>Lieu: Immeuble CCIA 1H</p> <p>Modératrice : Dr Linguère Mbaye, Économiste Supérieure de recherche, Politique macroéconomique, prévisions et recherche, BAD</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Modibo Tolo, Secrétaire Général au Conseil national du patronat du Mali, Secrétaire Général adjoint de Business Africa • M. Joel Odigie, Coordinateur des droits humains et syndicaux à l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale Internationale (CSI-Afrique) • M. Komla Apédoh Batchey, Directeur général de l'Emploi, Togo • Mme Gloria Moreno-Fontes, Migration régionale de travail, OIT 	<p>Si pour de nombreux travailleurs migrants, la migration de main-d'œuvre peut être une expérience très positive, pour des millions d'entre eux, le travail décent reste un objectif difficile à atteindre, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés, ceux qui se trouvent en situation irrégulière, ceux qui travaillent dans l'économie informelle et ceux qui connaissent des conditions de travail difficiles (bas salaires, horaires excessifs, absence de couverture sociale, de sécurité au travail et de protection sanitaire) ainsi que des possibilités insuffisantes pour régulariser l'immigration. La contribution des migrants au développement et à la croissance économique dépend de leur emploi et de leurs conditions de travail. Toutefois, un grand nombre d'entre eux sont confrontés à des situations telles que la retenue du salaire, la déduction illégale des honoraires, l'insuffisance des périodes de repos journalier, hebdomadaire et de vacances, le non-paiement des heures supplémentaires et des congés annuels, la rétention des passeports et autres documents d'identité, les demandes injustifiées d'exécution de tâches autres que celles prévues au contrat (comme le nettoyage du domicile des autres membres de la famille) et des cessations non justifiées.</p> <p>Souvent, même ceux qui se trouvent dans une situation de migration régulière peuvent se retrouver sans protection sur les marchés du travail sans la reconnaissance du droit à l'égalité de traitement et de chances à l'égard des travailleurs nationaux, et souvent avec des difficultés à garantir leurs droits fondamentaux au travail.</p> <p>Une migration de main-d'œuvre bien gérée peut contribuer au développement durable des pays d'origine, de transit et de destination, et peut offrir des avantages et des possibilités aux travailleurs migrants et à leur famille. Elle peut équilibrer l'offre et la demande de main-d'œuvre, contribuer au développement et au transfert des compétences à tous les niveaux, contribuer aux systèmes de protection sociale, favoriser l'innovation et enrichir les communautés tant sur le plan culturel que social. Au contraire, une migration de main-d'œuvre mal gérée peut entraîner des risques et des défis, notamment pour le développement durable et le travail décent, dans les pays d'origine, de transit et de destination, en particulier pour les travailleurs à bas salaires. Ces risques peuvent inclure l'insécurité et l'informalité, la fuite des cerveaux, le déplacement, le risque accru de travail des enfants, la servitude pour dettes, le travail forcé, la traite des personnes, les risques pour la sécurité et la santé et autres déficits de travail décent. Dans certains cas, certains de ces risques ont des conséquences mortelles. Le racisme, la xénophobie et la discrimination, les perceptions erronées et la désinformation s'ajoutent à la fragilité générale à laquelle les travailleurs migrants sont confrontés pendant leur expérience de migration de main-d'œuvre.</p>
<p>PBS 2.2: Promouvoir des solutions innovantes et des approches communautaires pour encourager la réintégration des migrants et des réfugiés, organisé par le HCR, Côte d'Ivoire</p> <p>Lieu: Immeuble CCIA 1G</p> <p>Modérateur: M. Mohamed Touré, Représentant du HCR, Côte d'Ivoire</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Sanogo épouse Koné Solange, Directrice, ONG ASPSU 	<p>Environ 1 % de la population mondiale, soit 65,5 millions de personnes, a dû se déplacer à la suite de persécutions, de conflits ou de violences généralisées. En 2017, 85 % de réfugiés dans le monde ont été accueillis dans les pays en développement, tandis que l'Afrique subsaharienne a accueilli la plus grande population de réfugiés ou personnes assimilées du monde. D'ici à 2030, on prévoit que près de 50 % de pauvres dans le monde vivront dans des situations fragiles et touchées par des conflits.</p> <p>L'Agenda 2030 pour le développement durable, la Déclaration de New York de 2016 pour les réfugiés et les migrants et le Pacte mondial pour les réfugiés, adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018, ont reconnu et renforcé l'importance du leadership des États et des systèmes nationaux dans la protection des droits humains et la réponse aux déplacements forcés à grande échelle. L'appui international aux initiatives visant à renforcer l'autonomie et la résilience peut contribuer à renforcer la capacité des États de faire progresser les réponses aux déplacements axées sur la protection, ainsi que la capacité des personnes à rentrer chez elles en toute sécurité et dignité, ou à s'intégrer dans le pays de destination ou ailleurs. Pour le HCR, la résilience est centrée sur la capacité des individus, des ménages, des communautés, des institutions et des systèmes nationaux à prévenir, à absorber et à surmonter les chocs, tout en continuant à fonctionner et à s'adapter de manière à soutenir les perspectives à long terme de développement durable, de paix et de sécurité, et la réalisation des droits humains.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • M. Abdel Ethman, Conseiller politique, Union africaine • M. Yonatan Araya, Responsable principal de solutions et de développement, UNHCR Kenya • M. Seve Diomande, Gestionnaire de projet (stabilisation communautaire), OIM Niger 	<p>Le Pacte mondial pour les réfugiés vise à transformer la manière dont le monde réagit aux situations de réfugiés, au bénéfice des réfugiés et des communautés qui les accueillent. Il fournit une base pour un partage plus prévisible et plus équitable des responsabilités, reconnaissant qu'une solution durable aux situations de réfugiés ne peut être trouvée sans coopération internationale. Elle appelle à un certain nombre d'arrangements, tant au niveau mondial qu'au niveau national, pour traduire le principe de solidarité internationale en action. Ces actions nécessitent l'engagement d'un large éventail d'acteurs multipartites, y compris, mais sans s'y limiter, les membres des communautés de réfugiés et d'accueil, les organisations internationales, les autres acteurs humanitaires et de développement, les institutions financières internationales et régionales, les autorités locales, la société civile, le secteur privé, les médias etc. Dans cet atelier, le HCR et le groupe d'experts s'efforceront d'examiner de plus près comment cette communauté de praticiens peut travailler ensemble pour mettre en œuvre l'intention et la conception du Pacte mondial, en aidant à transformer notre conception de l'aide humanitaire vers un modèle qui renforce la résilience plutôt que de la diminuer.</p>
<p>PBS 2.3: Le rôle du secteur financier dans la construction de la résilience, organisé par le Département du développement du secteur financier de la BAD et l'initiative Making Finance Work For Africa</p> <p>Lieu: Immeuble CCIA 2E</p> <p>Modérateur: Guy Menan, Responsable de recherche et de connaissance, Making Finance Work for Africa</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Stefan Nalletamby, Directeur, Département du développement du secteur financier, BAD • M. Yves Koffi, Directeur General, Ecobank, RDC • M. Babacar Sambe, Coordinateur, Fonds pour la migration et de développement, BAD • M. Eric Rwigamba, Directeur général du développement du secteur financier au ministère des finances et de la planification économique, Rwanda 	<p>Au cours des deux dernières décennies, de nombreux pays africains ont entrepris une série de réformes du secteur financier afin de moderniser et d'améliorer sa performance. Si ces réformes ont permis d'améliorer sensiblement les systèmes financiers africains, il subsiste d'importants écarts. L'accès au financement est encore très faible dans de nombreuses régions du continent, malgré les progrès récents, en grande partie dus à la technologie. Ces lacunes sont particulièrement importantes dans les économies sortant d'un conflit. La performance du secteur financier des pays touchés par la fragilité est nettement inférieure à celle des autres pays.</p> <p>Actuellement, l'Afrique compte jusqu'à vingt et un (21) États membres gravement touchés par un niveau élevé de fragilité, selon les critères d'évaluation de la BAD. Les perspectives de développement de ces pays sont particulièrement limitées par le risque de fragilité. La mise en place de systèmes financiers efficaces peut aider à surmonter ce risque en créant un environnement propice à la création d'emplois, au développement des infrastructures et à la stimulation de l'esprit d'entreprise et des petites entreprises, qui sont les conditions les plus pertinentes pour réduire la fragilité d'un pays.</p> <p>La séance explorera plus en détail le rôle du secteur financier dans le renforcement de la résilience et le soutien au développement économique dans les pays en transition. Des exemples de pays seront utilisés pour éclairer les discussions sur les priorités de développement du secteur financier dans les pays en transition et sur la manière dont les partenaires au développement peuvent les soutenir. La séance portera également sur les liens entre le secteur financier, le secteur réel et la résilience.</p> <p>Les participants échangeront des idées pour un programme cohérent de développement du secteur financier et pour renforcer la résilience dans les pays en transition. Ils échangeront leurs points de vue, leurs enseignements et les meilleures pratiques en matière de développement du secteur financier dans un contexte post-conflit.</p>
<p>15.00 – 15.30 PAUSE CAFE</p>	
<p>15.30-16.30 PLENIERE 3</p>	

<p>Theme: Solutions et initiatives novatrices dans les regions à tradition migratoire</p> <p>Lieu: Auditorium CCIA</p> <p>Modératrice : Agnes Kraidy, Journaliste, Fraternité Matin</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Veronica Mahiga, Responsable des partenariats régionaux, HCR • M. Daniel Williams Oulaï, PDG, Grainothèque, Côte d'Ivoire • M. Alexander Dougan, Chef, solutions numériques d'entreprise, OIM 	<p>Quatre solutions innovantes, efficaces et accessibles dans le contexte spécifique de la migration seront présentées lors de cette session plénière.</p> <p>La pauvreté et le manque d'opportunités dans la plupart des zones rurales de différentes régions d'Afrique sont de puissants moteurs d'émigration. « 1 000 Agripreneurs » est une initiative qui vise à autonomiser 1 000 jeunes ruraux dans le secteur agricole. L'agriculture peut employer un pourcentage élevé de jeunes qui constituent la majorité de ceux qui quittent leur pays d'origine à la recherche d'une vie meilleure ailleurs.</p> <p>Il n'est pas toujours facile de trouver des informations fiables sur la migration. MigApp - l'application de l'Agence des Nations Unies pour les migrations - est un outil essentiel pour les migrants. Il est conçu pour aider les migrants à prendre des décisions en connaissance de cause au cours de leur voyage en simplifiant l'accès à des informations et des services sûrs et fiables sur les migrations. L'application répond à des questions comme : "Comment envoyer de l'argent à la maison ?" « Où puis-je conserver les détails de mon passeport et d'autres documents en toute sécurité ? » et « Comment puis-je surmonter les barrières linguistiques avec mon nouveau médecin ? »</p> <p>L'OIM reconnaît qu'il existe de plus en plus de preuves du rôle important que les membres de la diaspora et les communautés transnationales jouent dans la réalisation des Objectifs de développement durable dans les pays de départ et de destination. iDiaspora est un centre mondial d'engagement et d'échange de connaissances pour les communautés transnationales et ceux qui souhaitent collaborer avec elles. Il se consacre à innover et à connecter les communautés transnationales de migrants à travers le monde.</p> <p>Le HCR a conçu le mouvement LuQuLuQu pour fournir une plate-forme qui permet au public de voir leurs contributions avoir un impact sur les réfugiés. Travaillant en étroite collaboration avec des personnalités et des entreprises africaines, le mouvement exhorte le public à s'approprier l'élaboration du récit sur les personnes déplacées en leur sein par de simples actions philanthropiques quotidiennes visant à promouvoir l'autonomie et l'indépendance ; l'enjeu étant ici d'autonomiser les réfugiés</p>
<p>16.30-17.30 LECTURE SPECIALE</p> <p>Lieu : Auditorium CCIA</p> <p>Moderatrice : Dénise Époté</p> <p>Orateur Principal</p> <p>Dr. Steffen Angenendt, Chef de division de la recherche, Stiftung Wissenschaft und Politik (Institut allemand pour les affaires internationales et de sécurité, SWP)</p>	<p>Migration Africaine: Un Regard Different</p> <p>Thèmes de discussions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les causes profondes de la migration africaine <p>Les conflits peuvent être le principal moteur de la migration africaine. Cependant, aujourd'hui, d'autres facteurs, tels que la pauvreté, le chômage, le changement climatique, jouent un rôle dans le déplacement de personnes de leurs pays d'origine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les faits réels de la migration africaine <p>L'Afrique est souvent décrite dans les médias comme un continent d'exode massif. Les reportages souvent sensationnels et unidimensionnels sur les migrants internationaux africains ont joué un rôle en suscitant la peur du soi-disant «flot» de migrants sur les côtes européennes. Cependant, ces images risquent de plus en plus d'être considérées comme la norme. Pourtant, ces mouvements hors d'Afrique ne représentent qu'une petite fraction de l'histoire des migrations africaines modernes. Un examen plus équilibré de la migration africaine est devenu une priorité urgente.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les perspectives économiques de la migration africaine <p>D'un point de vue économique, l'afflux de migrants offre une opportunité à la fois au pays d'origine et au pays d'accueil. Un nombre croissant de spécialistes du développement soutiennent que la migration africaine est aussi une solution à l'inégalité et à la pauvreté et que les envois de fonds de la diaspora aident à renforcer les investissements et l'esprit d'entreprise. Les envois de fonds dans les pays en développement représenteraient désormais plus que l'aide étrangère.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modèles de réussites : La diaspora africaine

	De la « fuite des cerveaux » (exode des talents africains et des travailleurs hautement qualifiés vers les pays occidentaux) à « l'afflux de cerveaux » (talents africains et experts formés dans les pays occidentaux contribuant au développement durable dans les pays africains)
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FIN DE LA JOURNÉE 2

Jour 3: Mercredi 06 mars 2019

9.00 – 10.15: PLENIERE 4

Thème : Lien entre la migration, la sécurité, le développement et l'humanitaire

Lieu: Auditorium de l'Immeuble CCIA

Modératrice : Liliane Nyatcha, Journaliste , BBC Afrique

Intervenants:

- **M. Richard Danziger**, Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, OIM
- **M. Maman Sidikou**, Secrétaire permanent G-5 Sahel
- **M. Gilles Yabi**, Analyste politique et économiste, fondateur du groupe de réflexion WATHI
- **Mr. Salvatore Farfaglia**, Spécialiste régional pour la résilience et les moyens de subsistance (régions du Sahel et du lac Tchad), Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

La migration, la sécurité et le développement sont liés. Les politiques dans un domaine peuvent favoriser des résultats positifs dans un autre. La sécurité des frontières fait partie intégrante d'une migration bien gérée, ce qui peut à son tour aider à adapter les compétences des migrants aux demandes du marché du travail, tout en leur donnant les moyens de contribuer au développement dans leur pays d'origine. De même, et en particulier lorsque les politiques sont mal coordonnées, des conséquences involontaires peuvent en découler. Bien que de nombreux facteurs contribuent à l'augmentation du trafic international illicite de migrants, de nombreuses recherches montrent que les passeurs peuvent tirer profit d'un resserrement des contrôles aux frontières, exposant les migrants à des risques, à l'exploitation et à la vulnérabilité.

Comprendre les liens entre migration, sécurité et développement est important non seulement pour soutenir une coordination et des résultats politiques plus efficaces, mais aussi pour aider à corriger les hypothèses non fondées concernant les migrants. Par exemple, il est largement perçu que les migrants sont en concurrence avec la population locale sur le marché du travail ou exploitent les systèmes de protection sociale, ce qui a un impact sur la croissance économique nationale. Il est aussi souvent avancé que la souveraineté nationale et les droits des migrants sont des objectifs inconciliables et qu'il est presque impossible de résoudre le double impératif de sécurité dans les pays de destination et de développement et de réduction de la pauvreté dans les pays de départ. Plus directement, certaines personnes considèrent la migration et les migrants comme une menace pour la sécurité.

Il n'est pas facile de comprendre ces liens. Migration, sécurité et développement sont des concepts complexes et dynamiques. La migration englobe un large éventail de personnes, ayant des antécédents et des compétences différents, se déplaçant pour des motivations différentes, sur des distances et des périodes de temps différentes, et de manière légale ou irrégulière. Des distinctions sont souvent faites entre la sécurité " douce " et " dure ", la sécurité nationale et humaine, ainsi que la sécurité aux niveaux local, urbain, étatique, régional et mondial. De même, le développement s'applique dans les domaines économique, social et écologique, et va de la réduction de la pauvreté à l'autonomisation des femmes et au changement climatique. Bien qu'il existe un corpus solide de recherches sur la migration et le développement, il y a peu de recherches sur le lien migration-sécurité ou ses implications pour le développement. Le débat sur la migration et la sécurité est également politiquement sensible. Partout dans le monde, les décideurs politiques ont des conceptions différentes des dimensions sécuritaires de la migration - aux États-Unis et en Australie, par exemple, elle est généralement associée au contrôle aux frontières, alors qu'au sein de l'UE, elle a toujours été considérée comme une question de développement.

Le lien entre le développement et la sécurité est devenu un élément central de la politique, de la pratique et de la pensée. Elle s'appuie sur une constellation d'acteurs, y compris des gouvernements et des politiciens, des agences humanitaires et des universitaires - chacun ayant sa propre perspective unilatérale.

10.15-10.30: PAUSE CAFE

10.30-12.00 SESSIONS PARALLELES

PBS 4.1 La gestion de la sécurité comme pilier de la résilience

Lieu: Immeuble CCIA 1H

La sécurité est un sujet de nature politique, socio-économique et sécuritaire. En matière de sécurité et de renforcement de la résilience, il est nécessaire de réévaluer le concept traditionnel de sécurité.

<p>Modératrice : Dr. Ann Dao Sow, Chef de la coordination du développement des capacités, BAD</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dr Arthur Bainomugisha, Directeur exécutif, Advocate Coalition for Development and Environment • M. Deprose Muchena, Directeur régional, Amnesty International Afrique du Sud • Dr Sentongo Ashad, Directeur des programmes africains à l'Institut d'Auschwitz pour la paix et la réconciliation (AIPR) • M. Massimo Angelo Ramazin, Coordinateur de projet Gestion intégrée des frontières, OIM 	<p>La sécurité, c' est bien plus que l'absence de la violence. La sécurité comprend la sécurité politique, sociale, économique et écologique. Vivre en sécurité signifie également protéger les personnes contre la faim, la maladie, les catastrophes environnementales, les déficits en droits humains et la pauvreté. La sécurité doit donc être considérée dans ses ramifications les plus larges: de la sécurité physique à la sécurité environnementale et au-delà. Seule une notion plus large de la sécurité permet de bien comprendre comment la gérer et promouvoir ainsi des solutions plus efficaces pour remédier à la fragilité et bâtir la résilience.</p> <p>L'Afrique reste un continent riche en ressources, qui continue de lutter contre l'insécurité en raison de sa mauvaise gestion et de son incapacité à explorer ses potentialités. Définir la résilience inclut la gestion de la sécurité aux frontières et des politiques de sécurité nationale qui violent les droits de l'homme, mais aident également les personnes et les sociétés à développer leur capacité à s'adapter à de multiples chocs, notamment le changement climatique et les conflits régionaux.</p> <p>Une intervention précoce est essentielle et il est important que les pays mettent en place des cadres nationaux qui garantissent que les problèmes sont identifiés et traités à temps.</p>
<p>PBS 4.2 Les défis politiques de la migration intra-africaine</p> <p>Lieu: Immeuble CCIA 2E</p> <p>Modérateur : M. Souare Mamady, Manager du Bureau d'opération, Bureau de coordination de l'intégration régionale, BAD</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Maureen Achieng, Chef de mission et représentante de l'Union africaine, CEA, IGAD (OIM) • Dr. Linguère M'Baye, Économiste Supérieure de recherche, Politique macroéconomique, prévisions et recherche, BAD 	<p>La migration internationale peut être considérée comme tout mouvement de personnes d'un pays vers un autre (volontaire ou involontaire).</p> <p>Pendant cette session, l'accent sera mis sur les efforts en cours pour créer " un nouveau panafricanisme économique ", mis en évidence dans les liens étroits entre l'Accord de libre-échange continental africain (ALECE) et le Protocole sur la libre circulation des personnes, sur la base de la reconnaissance que la libre circulation des personnes, pas seulement des biens et services, est nécessaire pour réaliser la transformation économique du continent.</p> <p>Une fois que le traité de l'AFCAFC aura été ratifié par les parlements africains respectifs, les biens, services, personnes et idées africains circuleront librement du Cap au Caire, de la Somalie au Sénégal.</p> <p>La paix et les dividendes politiques à récolter d'un grand marché africain ne doivent pas être sous-estimés. Avec le sentiment d'un but commun, de l'unité et de la libre circulation des Africains, tant au pays qu'au sein de la diaspora, les avantages d'un bloc commercial continental sont considérables.</p> <p>Cette session explorera ce que les Etats membres, les responsables régionaux de l'intégration et les pays de destination font pour tirer parti des avantages de la migration intra-africaine.</p> <p>Axes de réflexion :</p>

<ul style="list-style-type: none"> • M. Papa Demba Fall, Directeur du Réseau africain d'études sur les migrations internationales, • M. Ibrahim Malangoni, Directeur General de l'État civil, des Migrations et des Réfugiés, Niger 	<ul style="list-style-type: none"> - Les avantages de l'AfCTA pour la migration africaine en général et les migrants en particulier - En ce qui concerne l'AfCTA - Quelles sont les mesures nécessaires pour s'assurer que les conventions et protocoles axés sur la migration/les réfugiés sont signés et entrent finalement en vigueur ? - Comment accélérer la mise en œuvre des conventions et protocoles existants en matière de migration ? - Quel impact peut-on attendre des Global Compacts on Migration and Refugees, juridiquement non contraignants, sur les efforts d'intégration régionale sur le continent africain ?
<p>PBS 4.3: Changement climatique, migration et renforcement de la résilience - la perspective humaine</p> <p>Lieu: Immeuble CCIA 1G</p> <p>Modérateur: Anthony Okon Nyong, Directeur, Changement climatique et croissance verte, BAD</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Al-Hamdou Dorsouma, Chef de division, Changement climatique et croissance verte, BAD • M. Cheikh Kane, Conseiller en politiques de résilience climatique, Centre climatique de la Croix-Rouge, Afrique de l'Ouest • Dr Olufunso Somorin, Responsable principal du changement climatique, BAD • Mme. Harisoa Rakotondrazafy, Coordinatrice de l'Initiative régionale d'adaptation pour l'Afrique du Fonds mondial pour la nature (WWF) • Dr Cheikh Tidiane Wade, Géographe, Chercheur, Migration et changement climatique 	<p>Au fur et à mesure que les risques liés au réchauffement de la planète s'intensifieront, les conséquences pour l'humanité et l'environnement naturel s'aggraveront également - des perturbations de l'approvisionnement en nourriture, en eau et en énergie à l'augmentation des dommages causés par des conditions météorologiques extrêmes et la montée du niveau de la mer, notamment la perte des moyens de subsistance.</p> <p>S'il ne fait aucune doute que le changement climatique aura, de manière directe ou indirecte, un impact sur tout le monde, ce sont, toutefois, les citoyens pauvres des pays en développement qui en souffriront le plus. Ils ont tendance à vivre dans des endroits plus exposés aux risques climatiques et disposent de moins de ressources pour s'adapter aux conditions changeantes ou se remettre de phénomènes météorologiques extrêmes.</p> <p>Au fur et à mesure que l'ampleur et l'intensité de ces événements extrêmes s'intensifieront, les conséquences augmenteront également, entraînant souvent la création de réfugiés environnementaux à chaque fois que les personnes sont contraintes de se rendre dans des endroits moins vulnérables. De telles migrations exacerbent les conflits et alimentent un cercle vicieux de vulnérabilité. En outre, les institutions mandatées pour répondre à de telles crises manquent souvent des outils, des ressources ainsi que d'autres leviers adéquats dont elles ont besoin pour venir efficacement en aide aux populations vulnérables. De plus, les personnes elles-mêmes ont un pouvoir, une voix et un accès limités à l'information.</p> <p>Cette session explorera les liens entre la vulnérabilité au changement climatique, les migrations et les conflits, tout en s'attardant sur la manière dont ils peuvent être évités en Afrique.</p> <p>Thèmes de discussions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment le changement climatique crée des réfugiés environnementaux et exacerbe les conflits à travers l'Afrique et quelles en sont les conséquences ? - Le rôle des données et des informations climatiques dans la planification et la gestion des catastrophes liées au changement climatique et des migrations qui en découlent. - Comment la Banque africaine de développement renforce la résilience et réduit la vulnérabilité au changement climatique ? - Les défis posés par les interventions humanitaires lors de catastrophes climatiques. Que faut-il faire ?

12.00 – 13.15: PLENIERE 5

Thème : Renforcer la résilience en donnant aux communautés les moyens de s'aider elles-mêmes.

Lieu: Auditorium de l'immeuble CCIA

Modérateur: Francis Laloupo, Africa N1

Intervenants:

- **Mme. Vanessa Mounzar**, Directrice, Genre, femmes et société civile, BAD
- **Dr Fatoumata Nafo-Traoré**, Directrice régionale pour l'Afrique, FICR
- **M. Joel Kaigre**, Président Hamap-Humanitaire
- **M. Idrissa Diagne**, Économiste principal pour l'Afrique, PNUD Côte d'Ivoire

Il existe de nombreuses définitions et interprétations de la résilience. La FICR définit la résilience comme " la capacité des individus, des communautés, des organisations ou des pays exposés à des catastrophes et à des crises et aux vulnérabilités sous-jacentes d'anticiper, de réduire l'impact des chocs et des stress, d'y faire face et de s'en remettre sans compromettre leurs perspectives à long terme " (FICR, 2015)

Une grande partie de l'effort humanitaire en situation de crise est axée sur les interventions d'urgence pour sauver des vies. Cependant, les communautés confrontées à des difficultés simultanées ou répétées reçoivent un soutien plus efficace lorsque l'action humanitaire s'attaque également aux vulnérabilités sous-jacentes et au renforcement des capacités. Le point de départ de toute aide humanitaire doit être la reconnaissance et la prise en compte des efforts déployés par les individus.

Cette séance plénière examinera les différents moyens de renforcer la résilience des communautés par le biais d'activités et de projets de développement et d'autonomisation.

Y seront abordées des questions telles que :

- Comment pouvons-nous habiliter les communautés et nous assurer que tout le monde est inclus ?
- Quels types d'activités contribuent à l'autonomisation des communautés ?
- Comment les entreprises ont-elles contribué à rendre les collectivités plus autonomes ?
- Comment devrait-on mesurer le succès ?...

13.15-14.30 DEJEUNER

14:30 – 16:00 PLENIERE 6

Thème : Outils, produits, politiques et stratégies pour renforcer la résilience

Lieu: Auditorium de l'immeuble CCIA

Modérateur: Ismael Ouedraogo, Burkina Info, Burkina Faso

Intervenants:

- **M. Patrick Guillaumont**, Président de la Fondation pour les Etudes et recherches sur le développement International (Ferd).
- **M. Jamie John Messner**, Directeur exécutif du Fonds pour la paix
- **Dr Hervé Lohoues**, Economiste Regional en Chef pour le bureau de l'Afrique Centrale (RDGC), BAD
- **M. Ben Leo**, PDG, Fraym
- **M. Amanda Loeffen**, Directrice Générale, Waterlex
- **M. Ben Messaoud, Riadh**, Analyste principale, Fragilité et politiques, RDTS (De Tunisie via VC)

La fréquence et l'intensité croissantes des catastrophes et des crises humanitaires constituent une menace majeure pour la paix, la stabilité et la croissance. Cela est particulièrement préoccupant dans les pays en situation de fragilité. Il est urgent d'aider les pays et les communautés à éviter ces chocs. En d'autres termes, les aider à développer leur résilience.

La gestion des connaissances et des politiques dans les domaines de la gestion de la fragilité et du renforcement de la résilience sur le continent sera à l'honneur au cours de cette session plénière.

Les axes de réflexion peuvent être ainsi déclinés :

- L'outil d'Evaluation de la résilience et de la fragilité des pays (ERFP)

L'outil ERFP évalue les pressions et les capacités de résilience selon sept dimensions - Politique inclusive , Sécurité, Justice, Inclusion économique et sociale, , Cohésion sociale, effet de contagion régionale et changement climatique.

- Défis en matière d'identification des collectivités - nouvelles approches

Trouver et cibler les communautés vulnérables à travers l'Afrique avec des informations détaillées sur la population afin de mobiliser des ressources pour accélérer la planification des projets.

- Renforcer la résilience au changement climatique dans le secteur de l'eau et de l'assainissement par des réformes politiques

Les défis de l'accès à l'eau potable sont exacerbés par le changement climatique, la rareté de l'eau et les inondations, ce qui entraîne une forte contamination de l'approvisionnement en eau, des conditions d'hygiène insalubres et par conséquent la migration. Quels aspects des droits humains en matière d'eau et d'assainissement doivent être inclus dans les réformes politiques et présentent des avantages de grande portée ?

- Analyser et renforcer l'impact des politiques pour le Sahel

Quels sont les politiques, plans et projets mis en œuvre, les modes d'action, les méthodes d'évaluation, ainsi que les impacts observés ou attendus sur la population au Sahel et dans les différents secteurs pour éclairer les décisions des acteurs publics et privés dans leur action pour surmonter la crise et promouvoir le développement durable au Sahel.

16.00-16.15: PAUSE CAFÉ

16.15-17.30 SESSIONS PARALLELES

PBS 6.1: Mobiliser les connaissances et les ressources financières pour accroître la résilience des

La question de la migration ne génère pas seulement des problèmes, elle crée aussi des opportunités. La migration contribue au développement des compétences par l'échange d'expériences, d'où la capacité de la diaspora à contribuer au développement de son pays d'origine.

**investissements en Afrique :
Le Rôle de la Diaspora**

Lieu: Immeuble CCIA 1G-1H

Modérateur: **Sambe Babacar**, Coordinateur,
Fonds pour la migration et le développement,
BAD

Intervenants:

- **M. Issiaka Konate**, Directeur général des Ivoiriens de l'extérieur
- **Mme Khady Sakho Nianh**, Présidente de la Plate-forme de développement de la diaspora Afrique-Europe (ADEPT)
- **M. Patrice Kiiru**, Directeur associé, opérations bancaires et envois de fonds de la diaspora, Equity Bank Group, Kenya
- **M. Joseph Orega**, Coordinateur du projet Champion, Côte d'Ivoire
- **Mme Binouri Brice Monnou**, Consultante principale, experte en migration et développement

Aujourd'hui, la diaspora africaine se compose d'environ 30 millions d'adultes, qui envoient environ 40 milliards de dollars par an à leurs familles et aux communautés locales de leur pays d'origine. Pour l'ensemble de l'Afrique, cela représente 50 % de plus que l'aide publique au développement (APD) nette provenant de toutes les sources. Dans la plupart des pays, le montant des transferts des migrants dépasse également les investissements directs étrangers (IDE). Dans plusieurs pays en situation de fragilité, on estime que les envois de fonds dépassent 50% du PIB. En tant que tels, les envois de fonds constituent une source vitale de soutien pour des dizaines de millions de ménages africains et une source potentielle de développement économique local pour les communautés où ils vivent.

Le rôle important de la diaspora s'apprécie aussi dans le fait que de nombreux pays d'origine ont établi des stratégies de son engagement et de son implication dans leurs plans de développement. Les pays d'origine en Afrique doivent élaborer des politiques efficaces pour mieux exploiter le potentiel économique de leur diaspora, en encourageant la participation de la diaspora aux réseaux d'investissements et de connaissances, afin d'améliorer les perspectives de développement national (Anyanwu et Erhijakpor, 2010 ; Ndiaye et al, 2011 ; Ratha, Mohapatra et Scheja, 2011).

Cette session mettra en évidence la place de la diaspora africaine dans le développement du continent.

<p>PBS 6.2: Les causes profondes de la fragilité et de la migration économique : Renforcer la résilience par l'emploi</p> <p>Lieu: Auditorium de l'immeuble CCIA</p> <p>Modératrice Agnes Kraidy</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme. Ruchika Bahl, Conseillère technique en chef, OIT • M. Tapera Jeffrey Muzira, Coordinateur, Emplois pour les jeunes en Afrique, BAD • M. Naoufel Labiedh, Chargé de mission auprès du ministère de la Formation professionnelle et de l'emploi, Tunisie • M. Mamadou Touré, Ubuntu Capital; Membre, Groupe consultatif présidentiel des jeunes à la BAD 	<p>Il existe aujourd'hui un consensus mondial sur la nécessité de donner la priorité à la prévention et de s'attaquer aux causes profondes de la fragilité, qui résident souvent dans la pauvreté, les inégalités, les graves déficits de travail décent, le changement climatique et les graves violations des droits de l'homme. Les résolutions de 2016 sur le maintien de la paix adoptées par l'Assemblée générale marquent le début d'une nouvelle approche de la paix, fondée sur un lien plus équilibré entre l'humanitaire et le développement. Un récent rapport de la Banque mondiale et des Nations Unies intitulée "Chemins de la paix" (2017) en donne la preuve. On estime en effet que pour chaque dollar investi dans la prévention, on pourrait économiser jusqu'à sept dollars à long terme. Cela signifie sept dollars qui, au lieu d'être dépensés pour la réponse à la fragilité, peuvent être consacrés au développement et au progrès social. Ainsi, s'attaquer aux causes profondes de la fragilité épargne des vies humaines, permet de réaliser des économies financières et des gains de développement.</p> <p>L'objectif de la session est d'accroître la dynamique parmi les acteurs du développement et les parties prenantes pour stimuler les politiques et les interventions qui s'attaquent aux goulets d'étranglement structurels qui entravent l'efficacité de l'éducation et de la formation ; l'entrepreneuriat et la création d'emplois, particulièrement des emplois pour les jeunes africains.</p> <p>La séance portera sur les questions suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi la cohérence entre les politiques d'emploi et de migration de travail est-elle nécessaire ? - Que faudra-t-il pour transformer fondamentalement la situation actuelle du marché du travail en Afrique afin d'augmenter considérablement l'emploi durable et la qualité des emplois ? - Comment les pays traitent-ils le défi structurel autour des causes profondes de la migration économique ? - Comment les pays traitent-ils l'informalité et l'emploi productif ? - Quelles bonnes pratiques pouvons-nous apprendre en matière de migration sûre, ordonnée et régulière à des fins d'emploi ? - Quel rôle le secteur privé peut-il jouer pour accélérer le rythme de la création d'emplois et quelles en seront les conséquences pour les acteurs politiques et les acteurs du développement ?
<p>17.30 – 18.00 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE</p>	
<p>Lieu: Auditorium immeuble CCIA Modératrice : Denise Epoté</p> <p>Discours:</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Ally Coulibaly, ministre ivoirien de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur • M. Charles O. Boamah, vice-président principal du Groupe de la Banque africaine de développement 	